

LA FRANCE ET LE CANADA.

Faisons une petite page d'histoire.

Au nombre des bonnes intentions du roi François I, il y avait celle d'établir une nouvelle France dans le nord de l'Amérique. De 1534 à 1544 il favorisa quelques tentatives dans ce dessein ; puis comme il s'en allait mourant, tout fut abandonné, ou peut s'en faut.

Les guerres de religion closes, Henri IV se laissa convaincre (1598) de l'utilité d'une entreprise en Amérique, mais sans trop la prendre à cœur.

Champlain fonda Québec (1608) et tâcha d'y apporter des forces ; ce n'était encore qu'un hameau lorsque, en 1629, les Anglais s'en emparèrent.

Revenu en maître, (1633) le fondateur reprit possession de la colonie, attira une centaine d'âmes et mourut, (1635) juste un siècle après la découverte du Saint-Laurent, laissant au cardinal de Richelieu, qui entra dans ses vues, la mission de fonder décidément une nouvelle France. Lorsque le cardinal trépassa, à son tour, (1642) il n'y avait pas trois cents âmes dans le " pays des maringouins."

La régence d'Anne d'Autriche et le ministère de Mazarin furent employés aux luttes de la Fronde. Le Canada végétait. Le 1640 à 1662, les Iroquois le tinrent sous le couteau. A cette dernière date, la population blanche ne s'élevait qu'à environ deux mille quatre cent âmes.

Louis XIV réunit alors dans sa main les rênes de l'administration, aidé de Colbert, son ministre. Les dix années qui suivirent furent les seules durant lesquelles on peut dire que le gouvernement français prit au sérieux le Canada et fit des efforts soutenus pour lui donner une existence permanente. Dix années sur trois siècles et demi !

Vers 1675, il y avait ici près de huit mille âmes, mais en ce moment le roi changeait d'avis et ne voulait plus rien